

## Parisiens, à la vie, à la mort ?

À l'approche de la fête catholique de la Toussaint, les Parisiens se rendent souvent dans les cimetières de la capitale pour rendre hommage aux défunts. Mais être inhumé à Paris intra-muros devient un vrai casse-tête chinois.

16 000 euros pour 2 mètres carrés... non non on ne parle pas ici du prix d'un studio à Belleville mais bien du coût d'une concession (terrain nu où on y dépose le corps) à durée perpétuelle dans les 14 cimetières intra-muros de la ville. Reposer en paix à Paris est devenu un luxe.

Selon les barèmes de l'Association française pour l'information funéraire (Afif), en l'espace de six ans, les prix sont montés en flèche. En 2012, pour une concession perpétuelle (à vie) il fallait compter "seulement" 11 000 euros à Montmartre ou au Père-Lachaise. Un seul phénomène vient expliquer cette croissance des prix depuis quelques années : la saturation complète des cimetières intra-muros, très demandés par les familles parisiennes : *"On ne peut pas agrandir les cimetières de la capitale pour une bonne raison, ils sont encerclés d'immeubles."* déclare la responsable d'une entreprise de pompes funèbres située en face du Père-Lachaise (Paris 20ème). Chaque semaine, elle doit faire face à la déception de nombreuses familles : *"Quand ça fait trente ans que l'on vit à Paris, je comprends qu'elles tiennent à avoir une place au Père-Lachaise par exemple. Malheureusement on doit les renvoyer vers les cimetières dits extra-muros comme celui de Pantin, Thiais ou Bagneux."*

Pour la responsable communication du service funéraire de la ville de Paris, ce phénomène ne date pas d'aujourd'hui. Créés au XIXe siècle, les cimetières de renom comme le Père Lachaise ou Montmartre ont toujours affiché complets. *"À l'époque, on ne vendait que des concessions perpétuelles, il n'y avait donc pas de rotation des emplacements et très peu de places qui se libéraient"* déclare-t-elle. Aujourd'hui ce manque de place influe sur les prix, mais la localisation y est pour beaucoup aussi : plus c'est central plus c'est cher. Selon une étude de l'INSEE 2017, la ville de Paris enregistre 14 226 morts sur cette année-là. Pour le responsable des pompes funèbres DULAC, rue Marsoulan, à Paris 12e) : *"Il ne faut pas se leurrer, mourir coûte cher. Aujourd'hui, en plus de la concession, il faut coûter 5 000 euros pour un enterrement. Hélas, les morts ne peuvent pas attendre, la loi stipule que dans les six jours le défunt doit être inhumé ou incinéré."*

Le cimetière de Pantin, avec une superficie de 107 hectares, est le 3ème plus grand d'Europe. C'est vers lui que de nombreux défunts Parisiens sont envoyés. Très entretenu, il y a plus de places disponibles qu'au coeur de la capitale. La raison : tous les dix ou quinze ans, le cimetière pratique l'exhumation (acte par lequel le défunt est déterré) ce qui ouvre de nouveaux emplacements. Et les prix sont quatre fois moins chers : pour une concession perpétuelle il faut compter 3 900 euros à Pantin. Pour Michel Kawnik, directeur de l'Afif) *"À Paris, il reste 100 à 150 concessions par an. Parfois pour avoir une concession au Père-Lachaise, mieux vaut avoir une connaissance..."*